

Année académique 2021 - 2022

Domaine Sciences et technologies

Bachelier en automobile option : mécatronique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B OPTION MECATRONIQUE ORIENTATION VEHICULES LEGERS : MECATRONIQUE 2							
Code	TEAM3B11AUMVL	Caractère	Optionnel				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Salvatore BUFO (salvatore.bufo@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette partie de l'intitulé constitue le complément de la partie électromécanique de base commune .

- Acquérir les connaissances et les compétences dans les nouvelles technologies liées à l'automobile.
- Concrétiser et exploiter l'acquis théorique par l'examen du système étudié, l'analyse minutieuse de son réseau électrique.
- Améliorer la qualité du diagnostic automobile par une meilleure connaissance de son fonctionnement électrique

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer et informer
 - 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
 - 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- Compétence 2 Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques
 - 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- Compétence 3 S'engager dans une démarche de développement professionnel
 - 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
 - 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

Sans objet

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEAM3B11AUMVLA Electronique : Mécatronique 2 24 h / 2 C (opt.)

Contenu

- Complèments sur les réseaux de communications en automobiles (most, flexray,canFD,ethernet..)
- Complèments sur les gestions électroniques (OEM et programmables)

- L'eobd et son implication dans les véhicules modernes
- L'injection directe d'essence
- Les nouveautés en systèmes antipollution
- Les propulsions alternatives
- Nouvelles technologies en automobile

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques suivi d'applications

- analyse de documents constructeurs : formations marques, schémas électriques...
- -Travail de groupe et présentation à la classe d'un sujet technique
- -Conférences tenues par des professionnels du secteur sur des sujets technologiques récents(sous réserve)

Dispositifs d'aide à la réussite

Sans objet

Sources et références

- -Les capteurs en automobile (bosch)
- -La microélectronique dans l'automobile (bosch).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- -Syllabus et notes de laboratoire
- Livres de référence
- Documents de formations constructeurs.
- Notices technniques
- -Schémas électriques automobiles

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation est composée :

- d'un examen écrit (80%) qui pourra eventuellement prendre la forme d'un moodle test
- de la présentation d'un travail devant les autres étudiants de la classe (20%) NON-RECUPERABLE au Q3

En seconde session, l'évaluation est composée

- d'un examen écrit (80%) qui pourra eventuellement prendre la forme d'un moodle test
- du report de la note du travail présenté en première session (20%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

« D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. »

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).